

Créer une FSE en AME

AME (Aide médicale d'état)

L'AME est une couverture de santé qui permet la prise en charge des dépenses de soins, de consultations médicales à l'hôpital ou en médecine de ville, de prescriptions médicales et de forfait hospitalier, par application des tarifs servant de base au calcul des prestations de l'assurance maladie. Le bénéficiaire de l'AME ne possède pas de carte vitale mais une attestation de droits AME. Il est dispensé de faire l'avance des frais, à l'hôpital ou en médecine de ville.

Il existe 2 cas d'AME :

L'AME de base (est utilisée pour des patients dont le numéro IN est provisoire (il commence par 7 ou 8) et elle est remboursée uniquement sur la partie AMC, grâce à l'utilisation de la dépense complémentaire N)

L'AME complémentaire (est utilisée pour des patients dont le numéro IN est définitif (commence par 1 ou 2) et elle est remboursée sur la part AMO et AMC, comme une complémentaire normale. La dépense complémentaire N n'est pas à utiliser)

AME DE BASE

-  **A.** La procédure dégradée doit être utilisée.
 - B.** Dans les « Informations Sesam Vitale dégradé », pensez à bien cocher la case « Présentation d'une attestation d'AME de base ».
 - C.** Après Dans la zone « Justificatif AMO », cliquez sur le pictogramme du crayon pour sélectionner la nature n° 1.
 - D.** L'AME est remboursée uniquement sur la partie AMC, vous retrouvez donc le montant total en dû AMC.
-

AME COMPLÉMENTAIRE



A. La *procédure dégradée* doit être utilisée.

B. Dans la FSE, zone « Tiers payant » > « situation », cliquez sur le pictogramme du crayon.

Tiers payant Part obligatoire : cocher la case « tiers payant » > « Suivant »

Tiers payant Part complémentaire : cocher « oui » puis cliquer sur le bouton « Saisir attestation » de façon à cocher la case « AME complémentaire » > « Appliquer » > « Suivant ».

C. Dans la zone « Justificatif AMO », cliquez sur le pictogramme du crayon pour sélectionner la nature n° 1.

D. L'AME est remboursée sur la part AMO et AMC, vous avez donc un dû AMO et un dû AMC.
